

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 07528

Numéro SIREN : 922 394 713

Nom ou dénomination : ASAE

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2023 sous le numéro de dépôt 15009

# ASAE

---

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 13 546 370 euros  
RCS Marseille 922 394 713  
45 Cours Gouffé  
13006 MARSEILLE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

(Art. L.225-8, L225-14 et L.227-1 du Code de commerce)

Sur les apports en nature effectués par :

- Madame Anne VOULAND
- Monsieur Stéphane PEREZ

### SARL FIDESCOM

Société de Commissariat aux Comptes inscrite  
Près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence  
Avenue Baptistin Meissel  
13390 AURIOL  
RCS MARSEILLE 802 688 234



Madame, Monsieur, les associés,

En exécution de la mission de Commissaire aux apports que vous nous avez confiée par signature de notre lettre de mission en date du 13 Juin 2023, et par désignation à l'unanimité des associés en date du 19 Juin 2023, nous vous présentons notre rapport sur l'appréciation des apports en nature effectués par Madame Anne VOULAND et par Monsieur Stéphane PEREZ au profit de la Société ASAE.

### PARTIE 1 - EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

- But de l'opération :

Les apporteurs sont propriétaires de la totalité des parts sociales (à raison de 90% Anne VOULAND et 10% Stéphane PEREZ) des sociétés suivantes :

- 1) **28 DAVSO**, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, divisé en 500 actions de 10 euros chacune, dont le siège est à GEMENOS (13420) - 2408 Route du Vaisseau, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE, sous le numéro 752 591 990,
- 2) **32 PARADIS**, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, divisé en 500 actions de 10 euros chacune, dont le siège est à GEMENOS (13420) - 2408 Route du Vaisseau, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE, sous le numéro 802 785 964,
- 3) **ANGLE ROSE**, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, divisé en 500 actions de 10 euros chacune, dont le siège est à GEMENOS (13420) - 2408 Route du Vaisseau, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE, sous le numéro 528 637 473,

Anne VOULAND et Stéphane PEREZ réalisent ces apports de titres des trois sociétés mentionnées, à la SAS ASAE, société par actions simplifiée au capital de 13 546 370 euros, dont le siège social est situé 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 922 394 713.



Par ailleurs, et au profit de la SAS ASAE, Anne VOULAND réalise également l'apport de 253 actions de la SAS LULLI SUR LA TOILE (soit 50.60% de son capital), société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, divisé en 500 actions de 10 euros chacune, dont le siège est à GEMENOS (13420) - 2408 Route du Vaisseau, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE, sous le numéro 519 233 282,

Le nombre de titres apportés et les valeurs d'apports sont les suivants :

Sociétés concernées	Nombre de titres apportés	Valeur d'apport
28 DAVSO	500	1.250.000 €uros
32 PARADIS	500	304.515 €uros
ANGLE ROSE	500	2.000.000 €uros
LULLI SUR LA TOILE	253	11.587.400 €uros
<b>Total de la valorisation apportée au capital</b>		<b>15.141.915 €uros</b>

- Propriété et jouissance :

La société ASAE sera propriétaire des actions apportées et en aura la jouissance à compter de la date de la signature de l'acte constatant la réalisation de l'apport.

En conséquence, la société ASAE aura droit à tout dividende, intérêt, produit, remboursement ou droit quelconque, détaché ou mis en distribution sur les actions sociales apportées à compter de cette date.

Les apports des actions des Sociétés **28 DAVSO**, **32 PARADIS**, **ANGLE ROSE**, et **LULLI SUR LA TOILE** ont été approuvés et la société bénéficiaire agréée par les assemblées générales extraordinaires des associés dédites sociétés en date du 19 Juin 2023.

## PARTIE 2 - DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

- a) Evaluation des apports des sociétés exploitant les six points de vente :

Au vu d'un certain nombre d'analyses sectorielles et ouvrages de références, les méthodes de valorisation des fonds de commerce sur le secteur du prêt à porter reposent, sur un multiple du chiffre d'affaires et/ou Excédent Brut d'exploitation.



Les valorisations de la totalité des actions apportées d'une valeur de 15.142 K€, se décomposent, en une valorisation de capitaux propres de 3.547 K€, corrigé de la valeur des fonds de commerce déjà présents à l'actif, et d'une valorisation des fonds de commerces actualisés pour 13.043 K€.

Cette valorisation de fonds de commerces correspond en moyenne à 99% du chiffre d'affaires des quatre points de vente ou 60 fois l'EBIT. Elle peut encore être interprétée différemment, et correspondre à 96% du chiffre d'affaires des quatre sociétés, majorée de deux fois l'EBIT.

Etant précisé que l'EBIT considéré ne tient pas compte de la marge dégagée par LULLI CENTRALE sur l'ensemble des sociétés du Groupe. Enfin pour expliquer les légères disparités de calcul entre les points de vente, il a été tenu compte de critères spécifiques à chaque structure, tels que le volume d'activité, le lieu d'implantation et l'ancienneté du point de vente.

### PARTIE 3 - VERIFICATIONS EFFECTUEES

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier l'adéquation entre la valorisation des titres apportés et la rémunération en capital de ces apports.

Ces évaluations ont été effectuées sur la base d'une approche chiffrée qui nous a été fournie par le Cabinet d'expertise comptable ORIGA GROUP, et que nous avons nous-mêmes vérifiée et affinée.

Société par société, nos conclusions de chaque évaluation sont les suivantes :

**a) Nos conclusions sur la valorisation des apports de la Société 28 DAVSO**

Les éléments chiffrés de cette société d'exploitation sont les suivants :

▪ Capitaux propres au 31/12/2022 :	430 K€
▪ Valeur du Fond de commerce au bilan 2022 :	425 K€
▪ Chiffre d'affaires HT moyen 2022-2021-2020 :	1.456 K€
Or la valorisation d'ORIGA Group s'élève à :	1.250 K€

Nous considérons que la valorisation retenue de 1.250 K€ n'est pas surévaluée.



**b) Nos conclusions sur la valorisation des apports de la Société 32 PARADIS**

Les éléments chiffrés de cette société d'exploitation sont les suivants :

▪ Capitaux propres au 31/12/2022 :	259 K€
▪ Valeur du Fond de commerce au bilan 2022 :	342 K€
▪ Chiffre d'affaires HT moyen 2022-2021-2020 :	775 K€
Or la valorisation d'ORIGA Group s'élève à :	304 K€

**Nous considérons que la valorisation retenue de 304 K€ n'est pas surévaluée.**

**c) Nos conclusions sur la valorisation des apports de la Société ANGLE ROSE**

Les éléments chiffrés de cette société d'exploitation sont les suivants :

▪ Capitaux propres au 31/12/2022 :	555 K€
▪ Valeur du Fond de commerce au bilan 2022 :	215 K€
▪ Chiffre d'affaires HT moyen 2022-2021-2020 :	1.879 K€
Or la valorisation d'ORIGA Group s'élève à :	2.000 K€

**Nous considérons que la valorisation retenue de 2.000 K€ n'est pas surévaluée.**

**d) Nos conclusions sur la valorisation des apports de la Société LULLI SUR LA TOILE**

Les éléments chiffrés de cette société de vente en ligne sont les suivants :

▪ Capitaux propres au 31/12/2022 :	2.303 K€
▪ Valeur du Fond de commerce au bilan 2022 :	468 K€
▪ Chiffre d'affaires HT moyen 2022-2021-2020 :	20.460 K€
Or la valorisation d'ORIGA Group s'élève à	11.587 K€ pour 50.60% du capital apporté.

**Nous considérons que la valorisation retenue de 11.587 K€ n'est pas surévaluée.**



#### PARTIE 4 - CONCLUSION

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports s'élevant à 15.141 K€ n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de la rémunération en capital de cet apport.

Fait à Marseille,

Le 26 Juin 2023

Nicolas ELLIEN

Commissaires aux apports

Associés Sarl FIDESCOM

SARL au Capital de 10 000 €

Av. Baptistin-Meissel - 13390 AURIOL

lchoux@fidescom.fr - 06 77 57 46 18

nellien@fidescom.fr - 06 85 53 15 51

RCS : 802 688 234